

INSCRIPTION DANSE ADULTES

Saison 2025/2026

Cadre réservé à
l'Association

Bulletin d'adhésion à l'association Familles Rurales
Montant de l'adhésion : **30 €** (chèque séparé des cours)
Rappel : une seule adhésion par famille

Coordonnées Famille adhérente :

NOM et prénom du chef de famille : _____

Date de naissance du chef de famille : _____ / _____ / _____

Adresse : _____

Tel. portable : _____ Tel domicile : _____

Adresse mail (EN MAJUSCULES car unique moyen de communication tout au long de l'année : absence d'un prof, report cours, AG...): _____

2ème adresse mail si souhaitée : _____

ACTIVITES	NOM(S) et prénom(s)	Règlement par trimestre 1 chèque/trimestre
DANSE ADULTES vendredi de 21h00 à 22h00 s'il y a minimum 6 participants		50 €
		TOTAL

Professeur : Aurélien MANGATA

Début des cours : vendredi 19 septembre 2025

Le paiement aux activités doit s'effectuer à l'inscription en trois chèques, à l'ordre de Familles rurales Surzur, qui seront encaissés en octobre 2025, en février 2026 et en mai 2026 et un chèque de 30 € d'adhésion.

En cas de participation à plusieurs activités, merci de regrouper les règlements.

Les inscriptions se font pour l'année (30 séances).

**En cas d'abandon des cours, aucun remboursement ne sera effectué
(sauf sur présentation d'un certificat médical – adhésion annuelle non remboursée).**

Les prix et les horaires (fixés au 17/6/2025) sont sous réserve d'un nombre suffisant de participants à chaque créneau.

En vertu de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, Familles rurales Surzur s'engage à ne pas utiliser les informations de l'adhérent à des fins commerciales. Ce dernier dispose également d'un droit de regard et de rectification sur les informations le concernant.

Je déclare avoir pris connaissance des dispositions de la note d'information concernant les activités proposées par l'Association Familles rurales de Surzur que j'accepte.

Fait à Surzur, le _____ Signature